

## 10 BONNES RAISONS POUR DEVENIR MEMBRE

1. Participer activement au développement de votre profession, dans le cadre de commissions (série de prix, commission informatique, etc.), de réunions de sections ou d'assemblées générales.
2. Obtenir appui et conseils dans vos démarches auprès des pouvoirs publics sur le plan communal, cantonal et fédéral.
3. Bénéficier des conseils et de l'assistance de spécialistes en cas de conflits ou de litiges relatifs au droit du travail, au droit de la construction, etc.
4. Continuer à vous former et à vous perfectionner à moindre coût dans le cadre de cours et séminaires organisés par votre association.
5. Economiser votre temps et votre argent en décomptant de la manière la plus simple et la plus avantageuse auprès des caisses sociales créées au sein de la profession.
6. Etre informé de ce qui se passe "en haut", puisque vous devenez automatiquement membre de l'organisation faîtière de votre profession, elle-même associée aux décisions de l'Union suisse des arts et métiers (USAM).
7. Compter sur le soutien de votre association professionnelle dans tous les problèmes que vous rencontrez en tant qu'artisan et employeur (contact avec les fournisseurs, les syndicats, les banques, les architectes, etc.)
8. Etre écouté lorsque vous avez quelque chose à dire et avoir la possibilité de faire progresser vos idées en utilisant la force et le réseau de contacts privilégiés de votre association.
9. Bénéficier d'avantages matériels aussi bien en ce qui concerne la participation à des cours que dans le domaine des assurances ou lors de certains achats et investissements communs.
10. "S'unir pour être forts": c'est la meilleure formule pour défendre en commun les intérêts de votre profession et faire valoir le point de vue patronal, tout en vous rendant service à vous-même.